

Une méta recherche-action en milieu associatif

MRAMA

Axe IV

Réflexion critique, partage d'expérience, contribution scientifique

Notre groupe de travail est constitué de deux universitaires en sciences sociales (sociologie/anthropologie et sciences de la communication) et de trois personnes permanentes d'associations d'éducation populaire (le réseau des CREFAD - Centre de Recherche d'Étude de Formation à l'Animation et au Développement - et le RECCCA - Réseau des Cafés Culturels et Cantines Associatifs). Nous avons des activités de recherche tout en étant des acteurs sociaux. Ce qui nous a réuni : le désir de nous confronter à une pluralité d'approches¹ et de pratiques de recherche-action en milieu associatif, de façon à nous alimenter chacun·e. Pour cela, nous nous rencontrons depuis mai 2021 dans un cadre favorisant le partage des savoirs et des pratiques (tiers-lieu culturel rural).

Au delà d'un partage discursif dans un cadre non académique, nous expérimentons ensemble ce que faire de la recherche-action peut vouloir dire. D'abord à travers des études de cas présentées par des porteurs d'initiatives de notre territoire, ensuite, en étant réflexif sur nos propres pratiques. Cette recherche est exploratoire, nous n'avons pas une hypothèse partagée qu'il s'agirait de confirmer ou non, mais un désir de départ, généré par un trouble - ou a minima des interrogations - quant à nos postures de recherche-action. Il s'agit donc d'une méta-recherche : une recherche-action sur la recherche-action qui se veut émancipatrice pour chacun de ses participants, par les questionnements épistémologiques, politiques et éthiques qu'elle suppose.

Ce document est un point d'étape du travail en cours, construit en trois temps. Le premier est sémantique, le deuxième interroge les postures de recherche-action, le troisième tente de qualifier ce à quoi le groupe tient quand il s'agit d'être en recherche-action.

1) Le vocabulaire n'est pas neutre

Parce que la recherche-action a différentes acceptions, que le milieu associatif qui nous intéresse est aussi vaste que divers, qu'une pensée globalisante serait limitante, l'un des enjeux de notre groupe de travail a été d'interroger ce dont nous parlions.

Recherches-actions ?

Recherche partenariale, recherche subversive, recherche de plein-air, recherche et développement, recherche intervention, recherche appliquée, recherche coopérative, recherche-action, recherche participative, recherche-action collaborative, recherche-action individuelle, recherche-action collective... autant d'expressions qui donnent à montrer que la recherche n'est pas hors-sol : elle fait partie de la vie sociale et a une portée pratique. Le vocable « recherche-action », qui nous intéresse ici, désigne, dans la tradition académique, des recherches qui ne visent plus seulement la compréhension (recherche compréhensive) ou le dévoilement (recherche critique) mais la transformation consciente de la réalité. Il convient alors de distinguer :

- les recherches appliquées : suite à une commande (d'une entreprise, d'une association ou d'un acteur public) des chercheurs trouvent une réponse qui permet au commanditaire de résoudre son problème
- ce que nous entendons par recherche-action : des pratiques d'émancipation individuelle ou collective par la tentative de résolution, par les personnes concernées, d'un problème rencontré.

¹ Nous sommes individuellement porteurs d'approches de recherches-actions aux traditions différentes (Barbier, Desroches, Dewey, etc).

La tentative, car, d'une part, chercher ce n'est pas forcément trouver, d'autre part, l'écologie de l'action (Morin, 2004) fait que l'on peut aboutir à des effets contraires que ceux souhaités au départ.

Cependant, le vocable recherche-action ne nous dit rien ni sur la nature de la recherche et de l'action ni sur la teneur du lien entre les deux.

Tiers-secteur et associations

Tiers-secteur, Tiers-état de la recherche, tiers-secteur de la recherche ...

Le tiers-secteur se réfère à deux aspects quand on parle de recherche-action en milieu associatif : il est utilisé pour désigner un secteur socio-économique (ni public, ni marchand) et un secteur de la recherche (ni la recherche académique, ni la recherche issue des entreprises).

Le tiers-secteur socio-économique est un concept américain (Salamon, 1987), qui désigne les organisations à but non lucratif perçues comme venant combler les déficiences du marché et de l'État. Les dimensions critiques et émancipatrices du mouvement associationniste y sont évacuées (Laville, 2016, p.259). Pour les prendre en compte, notre groupe de travail préfère parler d'associations. Plus précisément, nous nous intéressons aux associations :

- formelles (association dont la création est déclarée) ou de fait (collectif, mouvement non formalisé auprès de l'État).
- hors délégation de service public et organisations para-administrative
- à but non lucratif mais pouvant avoir des activités marchandes (ex : les cafés associatifs)
- non corporatistes
- à visée d'intérêt général, d'utilité sociale
- avec des pratiques d'éducation populaire

Que désigne alors le tiers-secteur de la recherche ?

« au-delà des entreprises et du secteur public, il existe une multitude d'acteurs dits « de la société civile » qui s'impliquent dans la recherche citoyenne » (INJEP, 2020, p. 10)

Également appelé « *Tiers-État de la recherche* », il est alors défini comme « *la part de la société qui est de fait exclue des politiques et des activités de la recherche et de l'innovation* » (ALLISS, 2017, p. 40). Une étude de la plateforme ALLISS amène cette dernière à ce constat : « *ces acteurs, dans leur immense majorité ne font pas de recherche et ne sont pas reconnus par les acteurs de la recherche* ». Absence de recherche ou une tierce façon de faire de la recherche non reconnues par les instances académiques ?

C'est la possibilité d'une vision alternative de la recherche qui retient l'attention du groupe conduisant à des questionnements épistémologiques.

Recherche scientifique et recherche académique

Une recherche académique est une recherche menée dans le cadre d'institutions de recherche académique (Université, CNRS, IRD...). Si les recherches académiques sont censées être scientifiques, des recherches non académiques peuvent l'être également. Sont scientifiques, les recherches qui s'appuient sur des méthodes et des théories qui ont à la fois certaines caractéristiques communes (formulation d'une problématique, réfutabilité de la réponse, etc.) et disciplinaires (les statistiques pour la démographie, l'observation participante pour l'ethnologie, etc.). La scientificité des théories et méthodes repose sur une validation par des pairs. Dans le cadre académique, les pairs sont d'autres chercheurs académiques. Dès lors, dans le cadre associatif, nous nous posons deux questions :

Qui sont les pairs qui valident la scientificité de la recherche ?

Que serait une recherche non scientifique ? (la recherche-action en milieu associatif doit-elle être scientifique?)

Nos tentatives de clarification des termes employés permettent de préciser ce qui relie les membres du groupe de travail en termes de milieu d'action et de finalités poursuivies. Le deuxième point qui a occupé nos échanges concerne les participantes d'une recherche-action associative.

2) Les participant-es et leurs postures dans une recherche-action associative.

Parce que le groupe est constitué de personnes qui font de la recherche dans des cadres différents - universitaire et/ou milieu associatif, qui sont institutionnellement reconnus comme chercheur-ses (enseignant-chercheur) ou non (responsable associatif) - ce que signifie être en recherche a fait l'objet de nombreux échanges.

Historiquement, l'expression « recherche-action » a été utilisée pour au moins deux approches scientifiques distinctes. L'une, américaine, met l'accent sur l'engagement des chercheurs académiques (Kurt Lewin) tandis que l'autre, européenne, concerne davantage les acteurs sociaux en recherche (Henri Desroche). Nous y revenons rapidement.

La recherche-action, dans le sillage de Kurt Lewin, s'est développée en réponse à la prolifération des dictatures en Europe, dans les années 30, lorsque des chercheur-ses se sont posé la question suivante : « *la société doit-elle être structurée hiérarchiquement, ou peut-elle être organisée selon des principes démocratiques ?* » (Liu, 2012, p. 160). Des chercheurs ont alors travaillé sur d'autres formes d'organisation dans lesquelles les individus seraient co-responsables plutôt que dans l'obéissance aveugle à une hiérarchie. Dans cette conception, chercheurs et acteurs sont distincts : les premiers offrent une expertise afin de mettre en place une méthodologie scientifique pour trouver une solution à un problème que rencontrent les seconds (Barbier, 1996a). Ainsi, au delà de deux métiers, ce sont aussi les personnes et leur statut qui diffèrent : des chercheurs académiques et des acteurs sociaux travaillent sur un terrain pour le transformer. La dissociation des rôles des uns et des autres peut s'amenuiser quand les chercheurs académiques tentent d'intégrer les logiques d'acteurs pour se fondre dans le collectif d'action et que les acteurs tentent d'intégrer les logiques des chercheurs pour mener à bien la recherche. Cette division des activités propre à une recherche-action qui réunit des chercheurs académiques et des acteurs sociaux vient interroger plusieurs aspects :

- l'implication et l'engagement du chercheur : quels liens le chercheur entretient-il avec son terrain d'enquête ? Ces liens sont-ils assumés ou se considère-t-il comme un observateur extérieur et neutre ? Quelles aspirations sociales l'accompagnent ?
- la place des acteurs sociaux : la recherche-action a un coût pour l'acteur, est-ce compris dans son temps de travail (alors que le chercheur académique est fonctionnaire) ?
- le rôle des acteurs sociaux et des chercheurs : pourquoi les acteurs sociaux auraient-ils besoin d'un chercheur académique (légitimation, regard extérieur, distance) ?
- la nature des savoirs produits par des professionnels dont les institutions sont de plus en plus asservies aux impératifs de reproduction de la société capitaliste.
- les relations entre le chercheur et l'acteur, en termes notamment de légitimité et de pouvoir
- la construction de la recherche-action : comment a-t-elle émergé ? Est-elle construite collectivement ? démocratiquement ?

Une deuxième approche scientifique de la recherche-action s'illustre dans la tradition de l'économie sociale et solidaire. L'action et la recherche y sont deux métiers exercés par les mêmes personnes. Dans cette perspective, les chercheurs académiques n'ont pas le monopole de la recherche scientifique. Par conséquent la conception habituelle d'une recherche-action qui résulte de la rencontre entre chercheurs académiques et acteurs sociaux n'est pas la seule possible. «*Les coopérateurs et les mutualistes ont produit des connaissances en prenant une posture épistémologique originale : ils visent simultanément la production de connaissances et leur propre formation, sont chercheurs et acteurs souvent non professionnels, produisent des recherches-actions et valident leurs hypothèses par expérimentation*» (Draperi, 2007, p. 71,72). Autrement dit, en recherche-action ce sont les mêmes personnes qui sont actrices et chercheuses sur leurs propres pratiques sociales, c'est en cela qu'elle est éducative et émancipatrice. Cette approche n'est pas sans rappeler l'enquête sociale de John Dewey : les personnes concernées par un problème entament une démarche collective pour trouver ensemble des solutions à ce problème. En démocratie, selon le philosophe, toutes et tous mènent l'enquête.

Cela vient interroger plusieurs aspects :

Si tout le monde est chercheur, à quoi sert la recherche académique ? Est-elle du côté du pouvoir ?

Quelles formations des personnes en recherche-action ?

En quoi cette recherche-action est-elle scientifique ?

Pourquoi tenons-nous à ce que ces recherches-actions soient scientifiques ?

3) Vers une recherche-action qui se veut émancipatrice pour l'ensemble de ses participantes

Les réflexions précédentes nous amènent à penser qu'une recherche-action peut être émancipatrice (cf. point 1) quand les rôles assignés du chercheur et de l'acteur social sont dépassés. Dans le cas, par exemple :

- de recherches-actions où, indépendamment de leur statut, des acteurs font de la recherche sur leurs pratiques
- de recherches-actions réalisées par un acteur social sur un terrain de recherche dans lequel il est engagé. Au sein du DHEPS (Diplôme des Hautes Études en Pratiques Sociales) porté par le réseau des CREFAD², les étudiants sont tous des adultes avec une expérience concrète et un parcours de vie. En ce sens ils sont tous co-formateurs les uns des autres
- de recherches-actions où tous les acteurs sont des chercheurs statutaires (un groupe de recherche sur la vulgarisation scientifique par exemple)

En milieu associatif, nous estimons que la recherche-action à intention émancipatrice :

- est indépendante vis à vis des Institutions,
- est productrice de connaissances, de pratiques et d'action
- prend en compte des savoirs d'expériences et d'expertises, des savoirs sociaux et des savoirs scientifiques
- considère que l'expérience fait partie du processus de connaissance
- a des points communs avec l'éducation populaire : apprendre en faisant, être dans une posture de réflexivité
- faire avec les personnes concernées plutôt que pour et sur les personnes concernées à toutes les étapes de la recherche-action, de la définition de la problématique à la rédaction des textes finaux. C'est l'ensemble de la recherche-action qui est alors co-construite.

2 <https://reseaucrefad.org/formations/#dheps>

Conclusion :

La diversité du groupe et des présupposés demande du temps de clarification et nous amène à faire des pas de côté. Le détour sémantique a été utile pour dissiper les malentendus. En effet, le vocable recherche-action tend à être utilisé pour désigner toutes recherches de terrain, amenant à sa dépolitisation. Dépolitisation qui s'incarne aussi par l'usage de l'expression « tiers-secteur ». Pour éviter cette dépolitisation, nous retenons pour l'instant l'expression de recherche-action émancipatrice.

Le terme même de recherche peut aussi faire l'objet de malentendus quand il est réduit à la recherche académique. Nous avons alors tenté de dérouler le fil de la recherche, notamment en identifiant ses participantes possibles et les questions épistémologiques qui en découlent. Si la question de la recherche nous a mobilisé dans de nombreux échanges, la nature de l'action a été peu évoquée. Dans quelle mesure la recherche est de l'action, dans quelle mesure l'action est de la recherche ? Peut-il y avoir recherche sans action et peut-il y avoir action sans recherche ? Finalement, que veut dire agir ?

Ainsi, notre premier cycle de travail de clarification et de caractérisation de l'objet du groupe : la recherche action émancipatrice (finalité), en tant que projet politique et éducatif, apporte un ancrage pour tenter de répondre aux questions précédentes. C'est en partant de cette base partagée, en la retravaillant, que nous pourrons, dans un prochain cycle, confirmer nos points d'accord et construire nos désaccords (Viveret, 2006).

Bibliographie

ALLISS. (2017). Prendre au sérieux la société de la connaissance.

Barbier, R. (1996). La recherche action. Anthropos.

Desroches H. (1990). Entreprendre d'apprendre : de l'autobiographie raisonnée aux projets d'une recherche-action. Apprentissage 3. Paris : Editions ouvrières, 1990.

Dewey J. Logique: la théorie de l'enquête. (1993 [1938]). Paris: Presses universitaires de France.

Drapéri, J.-F. (2007). Recherche-action en économie sociale Fondements éthiques et posture épistémologique. RECMA, 303, 17.

INJEP. (2020). Bibliographie. Cahiers de l'action, 55(1), 83.

Morin, E. (2004). Ethique (Bibliothèque 1, rue Lafayette, Clermont). Seuil.

Viveret, P. (2006). Qualité démocratique et construction des désaccords. In Quelle démocratie voulons-nous ?